

Communiqué du Conseil rectoral de l'UOB

“ L'UOB n'est pas une arène politique, mais un service public fondé sur le principe de neutralité de l'administration ”

DEPUIS quelques semaines, un groupuscule d'étudiants nommés Nicolas Ondo Obame, Jean Kevin Ngadi, Edvin Ballack Obame Mebiame et Karina Ngolet, associés à des individus sans relation aucune avec l'Université Omar Bongo, à savoir Anatole Nang Mezui et Firmin Ollo Obiang, orchestrent des manœuvres visant, une fois encore, à perturber les activités académiques et pédagogiques au sein du campus.

Au nombre des forfaits commis récemment par ces fauteurs de troubles notoires, on peut énumérer la dupe et le racket des nouveaux bacheliers organisés pendant la période des inscriptions; l'intrusion inopinée dans les salles de cours à l'effet de perturber les activités pédagogiques; la diffusion, via internet, SMS et par voie de tracts, de fausses informations concernant une prétendue augmentation des frais d'inscription; ce, dans le but avoué de "surchauffer" des étudiants à des fins de subversion.

C'est dans cette perspective de déstabilisation qu'il faut inscrire la stratégie de cheval de Troie, fort heureusement déjouée, de cette "bande des six" a échafaudée. Celle-ci aurait consisté à orienter vers les études de Capacité en droit plusieurs jeunes désœuvrés et sous-diplômés des quartiers environnants afin qu'ils viennent grossir les rangs de l'"armée des casseurs" de l'UOB.

L'ignoble tentative d'exploitation de la mort tragique de notre jeune compatriote Béranger Obame Ntoutoume, que les activistes susnommés et leurs affidés ont essayé de faire passer pour un étudiant de licence 3 de sociologie de l'UOB,

faisant fi de la douleur éprouvée par la famille du disparu, témoigne d'une volonté de nuire à tout prix et par tous les moyens à l'Université Omar Bongo.

L'obstination de ces multirécidivistes a de quoi surprendre. Comment, en effet, comprendre que des individus qui incarnent pourtant l'avenir de notre pays, s'acharnent à déstabiliser ce qui a toujours représenté le principal moyen d'ascension sociale pour les jeunes ? A moins que leurs agissements s'expliquent par le sentiment d'impunité qui semble les habiter.

Aux manœuvres de déstabilisation orchestrées par ce groupuscule d'inconscients, la majorité des étudiants a généralement opposé une indifférence polie, instruite sans doute des enjeux qui entourent dorénavant le devenir de l'UOB. L'attitude ouvertement farouche manifestée par les étudiants de la Faculté de Droit et des Sciences économiques à l'égard des renégats et des "cartouchards" associés à la "bande des six" est la preuve tangible du désir de la majorité des étudiants de tourner la page de plus de 20 années de désordre retardataire et sacrificiel.

Face à tout ce qui précède, le Conseil rectoral, engagé à accompagner l'œuvre de redressement moral de l'Institution entamée par les autorités départementales et facultaires, réitère solennellement sa détermination à éradiquer les germes de la chienlit que tentent désespérément de disséminer la "bande des six". Aussi tient-il à rappeler ce qui suit.

1- Les dénommés Anatole Nang Mezui et Firmin Ollo Obiang ne font plus partie des effectifs de l'UOB depuis plus de deux (2) ans pour en avoir été exclus. En

conséquence, dans l'attente de l'aboutissement de la procédure d'interdiction d'approcher les limites de l'Université Omar BONGO, engagée devant les juridictions compétentes, le Conseil rectoral informe les familles et l'opinion nationale que l'université n'est pas comptable de la sécurité des individus qu'elle a définitivement rayés de ses effectifs et qui continueraient d'errer en son sein, provoquant l'ire des étudiants exaspérés de voir leurs activités perturbées.

2- Les autres membres de la bande, à savoir Nicolas Ondo Obame, Jean Kevin Ngadi, Edvin Ballack Obame

Mebiame et Karina Ngolet, qui font l'objet d'une procédure disciplinaire à la Faculté des Lettres et Sciences humaines et à la Faculté de Droit et des Sciences économiques, n'ont pas qualité pour s'exprimer et agir au nom des étudiants de l'UOB. Cette qualité étant exclusivement dévolue au bureau directeur de la mutuelle de l'Université Omar Bongo.

Par ailleurs, le Conseil rectoral tient à rappeler à l'opinion nationale et internationale que l'Université Omar Bongo n'est pas une arène politique mais un service public fondé sur le principe de la neutralité de l'Administration. Aussi re-

fuse-t-il de voir cette noble Institution continuer de servir de fonds de commerce politicien et de théâtre de diverses luttes de pouvoirs et d'influence; ce qui, il faut bien en convenir, l'a largement détournée de sa mission essentielle depuis plus de 20 ans, à savoir : former et reproduire les élites dont notre pays a besoin et servir de vecteur de progrès.

C'est pourquoi, attaché aux valeurs de compétitivité et d'excellence, gage de crédibilité dans un univers académique national et international de plus en plus concurrentiel et exigeant, le Conseil rectoral réaffirme son attachement

au principe de la sélection comme modalité d'accès aux cycles d'études supérieures (Master, Doctorat). Enfin, s'agissant plus particulièrement des frais d'inscription, qu'il importe de distinguer des frais d'écologie ou de scolarité qui, eux, sont applicables uniquement aux apprenants salariés, en formation continue, ils demeurent inchangés, à savoir :

- 9 000 F par annuité au premier cycle;
- 20 000 F par annuité au deuxième cycle,
- 50 000 F par annuité au troisième cycle.

Le Rectorat de l'UOB

